



Arles, mercredi 14 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/01993**Modifiant l'avis n° FR/2021/01765**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°07-2021-03-30-00006 et 26-2021-03-30-00006

Dragages**de l'amont du barrage du Pouzin****S'annoncer par VHF (canal 10 - seulement les usagers
préposés au chantier de dragages - dans les 2 sens)**

- à partir du 01/03/2021 à 00:00 au 31/08/2021 à 23:59
 - o Rhône
 - entre les pk 135,100 et pk 136,000

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 01/03/2021 à 00:00 au 31/08/2021 à 23:59
 - o Rhône
 - entre les pk 135,100 et pk 136.000

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés de dragages à l'amont du barrage du Pouzin (en rive droite du chenal). Les dragages seront réalisés au moyen d'un ponton pelle susceptibles d'évoluer entre les PK 135.100 et 135.440. Des barges évacueront périodiquement les matériaux vers l'amont.

Des opérations de clapage pourront avoir lieu sporadiquement.

Pour toute manoeuvre nécessitant l'accès au chenal, l'entreprise en charge des dragages s'annoncera au préalable par VHF (canal 10) à la navigation en transit. Pour signifier sa présence dans le bief, la batellerie à l'approche du secteur répondra à l'annonce du chantier qui reportera ainsi ses manoeuvres d'exploitation. **Ceci est la poursuite des dragages à l'amont du barrage du Pouzin, elle fera l'objet d'autres avis à la batellerie.**

Prolongation de l'avis à la batellerie jusqu'au 31 aout selon arrêtés préfectoraux.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

01/09/2021

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Par délégation



Joseph VIOLLIN